

Dimanche 12 Décembre 2021

CLASTRES



Règlement

Marché de Noël

ARTISANAL ET GOURMAND

Le marché de NOËL est organisé par la mairie avec le concours des associations communales.

Pour réserver un emplacement, **sous préau ou chapiteau**, veuillez nous retourner le bulletin d'inscription **avant le 15 octobre 2021. Attention, les places sont limitées.**

Emplacement extérieur gratuit, limité à 3 tables.

Nous vous demandons, en guise de participation, de nous fournir gracieusement un objet de votre spécialité ou confection qui viendra comme lot à la tombola organisée au profit du centre de loisirs.

Un chèque de caution de 15€ est demandé à chaque inscription ;
il sera restitué à l'exposant s'il se présente au Marché de Noël.

Votre inscription sera confirmée à réception de votre bulletin accompagné du chèque de caution.
Seuls les désistements avant le mercredi 1 décembre 2021 verront les cautions remboursées.

Un café de bienvenue vous sera offert. (MISE EN PLACE DE 7H à 9H)
Restauration sur place

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION, à bientôt

Renseignement mairie de CLASTRES : 03 23 63 31 34

.....
Bulletin de participation (à renvoyer avant le 15 octobre 2021)

Nom, Prénom : _____ Participation 2020 oui / / non / /

Adresse : _____

Tel : / / / / / / / / / / / / E-mail : _____ @ _____

Nombre de table(s) : / / 3 maximum 1 grille disponible : oui / / non / / nombre de chaises : _____

Caution (à récupérer si présence) : 15€ / /